



**Ecole primaire  
Jean Moulin**

# Compte rendu du Conseil d'Ecole

*réuni le 8 novembre 2021*

Début de séance 18h00

Présents :

Equipe pédagogique : Mesdames Sandrine ADDARIO, Viviane BERTOUT, Julie CARPENTIER, Aline CONCHONNET, Maya CUBIZOLLE, Camille DANNER, Diane FOURNIER, Véronique FRAU, Bérangère GALANT, Cécile GHAZOUANI, Annie MAGAT, Eloïse MEZIN, Frédérique MICHELI, Sophie PIRASTU, Sylvie RONDEL, Céline SANNIER, Céline STEVENANT, Vanessa VOGT, Messieurs Stéphane BONANSEA, Marien FERLAY, Pascal JACQUET.

Parents délégués : Mesdames Anne-Laure BALBONI, Florence BERROUTH-ROQUES, Estelle BRATSCHI, Alice DEHAN, Caroline GERAADS, Hager KALLALI, Isabelle MANET.

Représentante de la Mairie de BRON : Madame Sonia GRANDSERRE et M Fathi DEMIRAY.

DDEN : Madame Christiane BABOLAT.

Agent d'encadrement mairerie: Madame Isabelle PLASSARD.

Responsable des temps périscolaire à la ville de Bron : M Hervé JACTIN.

Excusés : Mesdames Géraldine ALLIO-CAPDEVILLE, Saïda MESSAL, Amèle RABAH, Sandra ROTH, Mylène TISSIER.

## **1. Bilan de la rentrée 2021/organisation**

### ➤ Effectifs/classes

En maternelle, il y a 160 élèves. L'effectif est en légère baisse par rapport à l'an passé (170 enfants). Les élèves sont répartis en 7 classes multi niveaux.

En élémentaire, on compte 223 élèves (effectifs stables) :

- 2 CP : 2 classes de 11 élèves
- 1 CP dédoublé : 22 élèves
- 2 CE1 dédoublés : 26 et 27 élèves
- 2 CE2 : 18 élèves dans chaque classe
- 2 CM1 : 20 et 21 élèves
- 2 CM2 : 24 et 25 élèves.

Au total, l'école Jean Moulin comptabilise 383 élèves.

### ➤ Accueil des élèves en situation de handicap

Actuellement, 6 élèves sont notifiés. Parmi eux, 2 enfants ont une aide individuelle et 4 autres ont une aide mutualisée.

2 AESH à temps plein (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) travaillent au sein de l'école. L'une d'entre elles est en congé maladie depuis le 30 septembre. Elle est arrêtée jusqu'au 30 novembre.

2 élèves sont en attente de notification. La situation d'encadrement peut donc se compliquer dans l'avenir.

### ➤ Enseignement italien

Mme Addario assure cet enseignement pour 10 élèves du CE2 au CM2.

## ➤ RASED

Maitre G (aide relationnelle) : Mme Benhamou a été remplacée par Mme Poloce.

Maitre E (aide pédagogique) : Mme Riveil.

Psychologue : Mme Ronger.

Ces enseignantes, qui interviennent sur un secteur, voient celui-ci augmenter cette année : elles travaillent sur plus d'écoles, ce qui aura pour conséquence d'avoir moins de temps à consacrer dans chacune d'elles, aux élèves en difficulté.

## ➤ Cours EILE (Enseignement International de Langues Etrangères)

Une enquête a été transmise aux familles en février/mars 2021. Les résultats de cette enquête ont été transmis aux services académiques.

A ce jour, aucune nomination n'a été faite pour les cours de langue turque et arabe, alors que les effectifs semblaient suffisants.

### **2. Lutte contre l'absentéisme scolaire**

Depuis 2019, l'âge de l'instruction obligatoire est 3 ans. Des aménagements du temps de présence sur les heures de classe de l'après-midi sont possibles pour les PS en accord avec la directrice et validés par l'IEN.

A partir du moment où une famille inscrit son enfant, elle s'engage à respecter le principe d'assiduité scolaire ; cela est mentionné dans le règlement intérieur de l'école.

En cas d'absence non justifiée (les motifs légitimes étant : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunions solennelles de famille, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent), l'enseignant.e fait un signalement auprès de la directrice. Cette dernière contacte la famille pour connaître la raison de l'absence.

Si 4 demi-journées non justifiées sont comptabilisées en un mois, une réunion est programmée réunissant les membres concernés de l'équipe éducative. La situation pourra être signalée au RASED, à la psychologue scolaire, l'infirmière scolaire ou une assistante sociale pour comprendre et analyser le motif des absences afin de mettre en place des mesures d'accompagnement pour rétablir l'assiduité de l'enfant.

Si les absences non justifiées persistent, la famille sera convoquée par l'Inspectrice de la circonscription. Si le problème perdure, un dossier est constitué et envoyé au service médico social de l'Inspection Académique. Une saisine du procureur de la République pourra alors être envisagée pour d'éventuelles poursuites pénales.

### **3. Règlement intérieur : validation**

Une modification à l'intérieur du Titre 2 est proposée par la directrice :

*Lorsque l'assiduité est irrégulière (au moins 4 demi-journées d'absence non justifiée dans le mois en élémentaire) la directrice réunira les membres concernés de l'équipe éducative afin de mettre en place des mesures d'accompagnement pour rétablir l'assiduité scolaire.*

*A la place de : Lorsque l'assiduité est irrégulière (au moins 4 demi-journées d'absence non justifiée dans le mois en élémentaire) la directrice adressera aux familles un courrier de l'Inspecteur d'Académie rappelant les règles d'obligation et d'assiduité scolaire.*

Le règlement intérieur, avec cette modification a été voté à l'unanimité.

Il sera diffusé à toutes les familles dans le cahier de liaison. Ce document devra être signé par les parents (et les enfants en élémentaire).

### **4. Intervention DDEN : rôle et missions des DDEN**

Mme Babolat est Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

Un DDEN est nommé pour 4 ans par l'Inspecteur d'Académie. Il doit s'assurer des bonnes conditions d'apprentissage des élèves au sein d'un établissement scolaire, être au plus près de l'école.

Les DDEN de Bron réalisent des albums (mis à disposition des écoles, consultables en mairie) qui valorisent le travail des équipes enseignantes et des élèves.

## 5. Projets 2021-2022

### Maternelle

L'ensemble des projets est maintenu : la danse (pour toutes les GS de l'école), l'alimentation, l'hygiène dentaire, le jardinage, le monde animal, la coéducation, le plurilinguisme et la chorale.

Des spectacles, des séances de cinéma et des sorties sont également programmés pour certaines classes.

### CP

Une couveuse va être mise en place pour observer le monde du vivant. L'association « *Aime tes dents* » interviendra sur l'hygiène buccodentaire. Des activités au centre aéré sont prévues en vue de participer au Défi Scientifique.

### CE1

Chaque classe participe à un projet PTEAC avec 3 temps forts. Cela comprend : 6h avec un intervenant, une journée rencontre, un spectacle et une présentation scénique au mois de juin à l'Espace Albert Camus.

Mmes Carpentier et Fournier ont intégré le parcours artistique théâtre et Mmes Frau et Vogt le parcours artistique danse.

Mmes Frau et Vogt poursuivent le projet jardin et récupèrent une parcelle supplémentaire pour jardiner.

### CE2

La classe de Mme Rondel participera à un projet autour de l'Histoire de l'écriture avec visites de musées. Mme Addario renouvelle le projet au musée gallo romain de Lyon (sortie à la matinée / atelier cuisine / visite du musée et du Vieux Lyon).

### CM1 / CM2

Chaque classe participe à un projet PTEAC intitulé "*Sciences et médias*". Plusieurs temps forts sont prévus : participation au festival des sciences, ateliers à la médiathèque et à Ebulliscience, visite au musée des Confluences. Le travail sera valorisé à l'aide de podcast.

Les 4 classes sont licenciées à l'USEP. 4 sorties sont prévues : un CROSS, les jeux de Bron, une rencontre sportive de jeu collectif, une sortie vélo pour les CM2 et une course d'orientation pour les CM1.

### Projets au sein de l'école

- 3 conseils d'élèves sont programmés pour l'année scolaire. Un thème commun de travail a été choisi : "*actions de solidarité*". Ils se tiendront si les conditions sanitaires le permettent (consignes de non brassage des classes).

- La médiation par les pairs se poursuit. La formation est assurée par Mmes Gallant et Stévenant.

- La journée de la laïcité, le 9 décembre, est travaillée au sein de chaque classe.

- Un policier municipal interviendra dans chaque classe, en élémentaire. L'objectif est que chaque enfant obtienne le permis piéton.

#### ➤ Projets festifs

Toutes les classes participeront à la « *Grande lessive* » le 24 mars. La diffusion se fera soit dans la cour ou via le blog en fonction du contexte sanitaire.

Concernant la fête de l'école, la kermesse et la fête de la musique, l'équipe préfère laisser le premier trimestre passer pour voir l'évolution de l'épidémie. Une décision sur ces temps festifs sera prise courant janvier.

#### ➤ « Petit déjeuner à l'école »

Le projet « *petit déjeuner* » ne sera pas porté par la ville pour des raisons budgétaires et organisationnelles. Les priorités de la municipalité se portent sur d'autres domaines ( rénovation, extension des bâtiments scolaires par exemple ) .

## 6. Périscolaire

### ➤ Organisation

3 temps sont organisés : la garderie du matin, la restauration du midi et le temps périscolaire du soir.

Lors de la garderie du matin, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont séparés. Cet accueil est assuré par Mme Sannier, Mr Jacquet et une ATSEM.

Sur le temps du soir, les élèves sont regroupés par niveau. L'effectif du soir augmente énormément.

### ➤ Projets

- Un projet avec les personnes âgées devait voir le jour cette année mais à cause du contexte sanitaire, il n'est pas réalisable.

- Plusieurs parcours de découverte sont mis en place depuis la rentrée de novembre : les enfants peuvent faire du handball, jouer aux échecs et pourront participer aux activités menées par l'association "*Lire et faire lire*".

- La ville souhaite s'investir pour la lutte contre le harcèlement. Des interventions seront organisées sur le temps de midi pour les enfants de CM1. Le projet est en cours (intervention bénévole de l'UNICEF).

- La ville de Bron met en place du soutien scolaire. Un enseignant volontaire peut encadrer 12 enfants, un soir par semaine. Ces enfants seront identifiés par les enseignants de l'école.

### ➤ Formation

Mme Plassard a participé à une formation nommée « *playdagogie* ». L'objectif de cette formation était de mettre en place des jeux permettant de travailler des thèmes très variés. Le déroulement est le suivant : on joue, on change les règles et on débat. Suite à cette participation, le but est maintenant de former les animateurs pour instaurer la pédagogie par le jeu sur des temps périscolaires.

### ➤ Modification de l'amplitude horaire (augmentation du temps d'accueil le soir)

Suite à l'enquête réalisée, les résultats ont montré des avis très partagés. La réflexion se poursuit car il n'y a pas de pistes concrètes à travailler pour l'instant.

### ➤ Restauration scolaire (fonctionnement/nombre de services)

La restauration de midi compte 5 services en élémentaire. La traçabilité est très importante : les enfants mangent avec leurs camarades de classe et la table est imposée par classe. Aucun niveau et aucune classe ne sont mélangés durant la prise du repas. Les enfants ont entre 15 et 20 minutes pour manger.

Le protocole est le même que l'an passé mais les effectifs sont bien plus élevés que l'année dernière ce qui explique le temps de repas plus court.

Les CP ont plus de temps (environ 25 minutes). Si un enfant ne finit pas en temps voulu, il peut rester pour finir son repas. Il est alors mis seul à une table.

En maternelle, il y a 2 services. La traçabilité n'est pas possible. Les effectifs sont importants : 60 à 84 enfants. En élémentaire, les effectifs varient entre 90 et 120 enfants (2 fois plus que l'année dernière).

### ➤ Accueil en cantine demandé en maternelle pour les jours de grève

Il est difficile de mettre en place le service minimum en maternelle, pour des raisons organisationnelles, même s'il est maintenant possible d'avoir une meilleure visibilité suite à un vote en délibération : une ATSEM souhaitant faire grève doit se déclarer 48h avant.

➤ Mme Plassard tient à souligner le travail important des agents techniques et de leur responsable, qui garantit des conditions sanitaires optimum.

## 7. Point sur la situation sanitaire : gestion/protocole/tests salivaires

4 niveaux existent dans le dernier protocole. Depuis la rentrée, nous sommes au niveau 2 : les cours s'effectuent en présentiel, le port du masque est obligatoire pour les élèves d'élémentaire à l'intérieur mais pas à l'extérieur, les

enseignants le portent à l'intérieur et à l'extérieur, les surfaces sont régulièrement désinfectées, le brassage des élèves est évité. Les habitudes sont prises par les enfants.

Les tests salivaires se font plus régulièrement que l'an passé : un par période. Il se fait à la maison.

2 tests ont déjà été réalisés : le 17 septembre et le 22 octobre.

La passation se fait si les familles donnent leur consentement.

Lors du test salivaire effectué à l'école : il y a eu  $\frac{3}{4}$  de consentements.

Lors du premier test à la maison : il y a  $\frac{1}{4}$  de consentements.

Le 22 octobre, 104 consentements ont été comptabilisés. Sur 104 tests transmis, 70 étaient exploitables. Ils ont tous été négatifs.

#### En cas de COVID

Le Rhône participe à une expérimentation.

En cas de cas positif dans une classe, les élèves ayant un consentement pourront faire un test dans les 48h. Si celui-ci est positif, l'enfant sera isolé durant 10 jours. S'il est négatif, il reste en classe.

L'élève n'ayant pas de consentement se verra isolé pendant 7 jours à la maison.

Le laboratoire attiré doit être en mesure d'assurer les tests et de les réaliser dans les 48h suivant la déclaration d'un cas positif. Si cela n'est pas le cas, la classe sera fermée.

Un document explicatif a été transmis, avant les vacances, aux familles pour mieux comprendre le dispositif et expliquer l'utilité du consentement.

### **8. Présentation du Plan de continuité pédagogique**

Des mesures ont été prises par les enseignants pour assurer la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe.

Pour toutes les classes, le travail est transmis par email. Si les familles n'ont pas le nécessaire informatique, le dossier de travail peut être imprimé.

Certaines classes de maternelle possèdent un paddlet.

### **9. Travaux demandés**

#### ➤ Réfection peinture 1 classe de CP

Cette demande sera étudiée dans le cadre du budget 2022.

#### ➤ Lavabos de taille adaptée dans le bâtiment des CP/CE1

Cette demande sera étudiée dans le cadre du budget 2022.

#### ➤ Cheminement piéton rue Louis

Le dossier est complexe. Une nouvelle étude est lancée.

La voirie est une compétence de la métropole. Aucune décision n'a été prise par la métropole.

Les adjoints municipaux recommandent de demander des informations à la direction de l'aménagement urbain.

#### ➤ Isolation des bâtiments B et maternelle

Les travaux thermiques ne sont pas planifiés pour 2022.

Fin de séance : 20h15

Secrétaires de séance : Enseignants

Prochain conseil d'école : 10 février

La Directrice,  
Aline Conchonnet